

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 37 (1945)
Heft: 6

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

37^{me} année

Juin 1945

N° 6

Problèmes internationaux.

Les crimes de guerre, les réparations et la reconstruction.

Par *E.-F. Rimensberger.*

I. Le crime de la guerre.

Le premier des « crimes de guerre » c'est la guerre elle-même, crime à chaque fois plus affreux que les moyens mis en œuvre sont plus efficaces et la guerre plus totale. Aux dix millions de morts, de disparus, de mutilés de la première guerre mondiale, qui n'a été que le prologue de la seconde, il faut ajouter encore quelque dix millions d'êtres humains, et peut-être même davantage, morts dans les circonstances les plus atroces. *Nous devons veiller à ne pas éluder la responsabilité générale en la subdivisant en responsabilités secondaires, même sans vouloir, ce faisant, détourner l'attention des problèmes généraux vers les problèmes particuliers.*

Sans la dernière guerre et les conséquences morales qu'elle a entraînées — en particulier l'habitude de régler les problèmes selon les rapports de force — toutes les horreurs que nous avons vécues au cours de ce nouveau conflit n'auraient pas été possibles.

Mais nous sommes tous responsables de la guerre, le plus grand de tous les crimes; si tous les hommes de bonne volonté s'étaient opposés aux forces qui menaient au conflit armé, la première et la seconde guerre mondiale auraient pu être évitées.

Il y a cependant quelques exceptions. Mais ce ne sont pas les gouvernements des grandes puissances qui en ont le mérite. Sauf pendant la Conférence de la paix — et encore faut-il faire de très sérieuses réserves — jamais les grandes puissances qui avaient la possibilité d'empêcher la seconde conflagration mondiale n'ont ma-